

Landivisiau

À l'Équipôle, « on doit trouver l'excellence »

Michel de Gigou, président du conseil des Équidés de Bretagne, a inauguré, samedi matin, l'Équipôle du Pays de Landi. Un site qui s'est doté durant cet hiver, de nouvelles infrastructures.

Cet hiver, l'Équipôle s'est équipé de nouvelles infrastructures, dédiées au sport mais aussi au confort des utilisateurs et des chevaux. Cet investissement, d'un coût de 220 000 €, a été inauguré samedi, en présence des élus et du président du Conseil des équidés de Bretagne, Michel de Gigou.

Ce dernier a coupé le ruban tricolore, et fait remarquer que « si l'acceptable, on le trouve partout, ici on doit trouver l'excellence ! » Puis, chacun des intervenants a émis le secret espoir de voir des équipes s'entraîner à Landivisiau, si la France décroche les Jeux olympiques de 2024.

Bien que l'équilibre financier d'une telle structure soit délicat à obtenir, la communauté de communes (CCPL), qui en a confié la direction à Joëlle Guillévic, a souhaité améliorer cet investissement. C'est ainsi que samedi matin, ont été inaugurés le club-house de 195 m², des sanitaires qui se dressent désormais entre les pistes et les carrières, une allée cavalière et une aire stabilisée servant de parking pour les concours et de carrière de dressage pour l'attelage à l'entraînement (*Ouest-France* du samedi 18 février).

Terre de cheval

Avec ses grandes foires, ses exportations de postiers bretons vers l'Europe du Sud, l'Amérique ou l'Asie (18 000 chevaux exportés par la gare en 1939, et autant par la route !), Lan-



Michel de Gigou, président du Conseil des équidés de Bretagne, vient de couper le ruban barrant l'entrée du nouvel équipement. L'Équipôle, dans un espace nature protégé, peut être découvert à tout moment, son accès étant gratuit...

divisiau a toujours été une « terre de cheval ». Si la mécanisation de l'agriculture a réduit considérablement l'élevage chevalin du pays de Landi, la ville reste toujours attachée à son passé.

Le cheval y est encore très présent mais une place plus importante est laissée aux loisirs équestres. C'est dans ce contexte qu'est née, en 2002, l'idée d'un Equipôle, portée par Georges Tigréat et validée par le conseil régional, le Conseil des équidés de Bretagne et le comité régional

d'équitation de Bretagne, présidé par Hervé Gélébart.

L'Équipôle a ouvert ses portes en janvier 2012, sur 20 hectares, à proximité de l'hippodrome de Croas-alleurou. 3 500 000 € y ont été investis. Si l'endurance et le CSO sont les disciplines phares du site, on y pratique aussi le concours complet, le dressage, l'attelage, la technique de randonnée équestre compétition, les épreuves d'élevage, de qualifications loisir. Plus de 11 000 couples cavaliers utilisent chaque année cette

infrastructure en entraînement ou en compétition... jusqu'à la préparation aux Jeux olympiques.

La réception s'est achevée par la prestation d'Anne-Gaëlle Bertho, jeune artiste bretonne de 17 ans, dans un extraordinaire numéro de deux chevaux en liberté. Et celle de Mehdi Fortin, dans une démonstration de voltige en ligne. Ceux passés de chevaux vont s'installer pour une année de résidence sur le site des Haras, acquis par la CCPL.

Un manège de 4 000 m² couverts de panneaux photovoltaïques

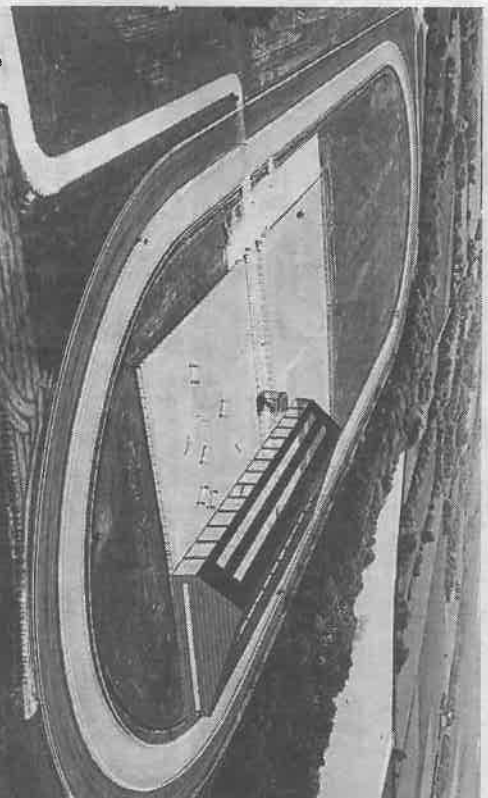
Le projet

La communauté de communes du pays de Landivisiau (CCPL) porte un projet encore plus ambitieux pour son Equipôle. Il s'agira, grâce à la couverture d'une partie des deux carrières, de créer un manège de 4 000 m². D'une longueur de 108 m par 40 m de large, ce nouvel équipement devrait être recouvert d'un toit muni de panneaux photovoltaïques. Ce manège couvert serait édifié en parallèle à la ligne droite sud des pistes d'entraînement et de galop. Il occuperait une partie de la carrière ouest, de la carrière est et de l'allée centrale, séparant les deux carrières, les 65 m restants de cette séparation

étant désormais occupés par le nouveau club-house.

Tous les partenaires dans cette opération « croisent les doigts » pour que ce projet soit retenu par la commission de régulation de l'énergie, afin d'assurer son financement. Lors d'une réunion au dernier semestre de l'année écoulée, le président Albert Moysan avait estimé son coût de revient à quelque 80 000 € pour CCPL, un montant qu'il conviendrait bien sûr de peaufiner en fonction des diverses subventions.

La réalisation de cet équipement serait un atout important pour le territoire et le monde du cheval du fait d'une météo pas toujours très favorable à des activités à l'extérieur.



Le projet de manège couvert est déjà « dans les tuyaux ».